Courrier de Holyoke.

"LE BEAU, C'EST LE VRAI."

Vol. I. HOLYOKE, MASS., JEUDI, 17 DECEMBRE, 1874. No. 11.

COURRIER D'HOLYOKE

PARAIT LE

Jeudi de chaque Semaine.

Dr. M. M. MITIVIER, Rédacteur-Proprietaire.
P. C. CHATEL, Imprimeur.

ABONNEMENT.

Un an $2 00
Six mois 1 00
Trois mois 50

Payable invariablement d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Un pouce, quarré, première insertion, ... $1 00
Pour chaque insertion suivante, ... 25
Un quart de colonne, une insertion, ... 4 00
Une demie colonne " 7 50
Une colonne, " 14 00

Un escompte libéral est accordé pour les annonces a long termes.

PAUL ET VIRGINIE.

PAR DE BERNARDIN DE ST. PIERRE.

Je me suis proposé de grands desseins dans ce petit ouvrage. J'ai tâché d'y peindre un sol et des végétaux différents de ceux de l'Europe. Nos poëtes ont assez reposé leurs amants sur le bord des ruisseaux, dans les prairies et sous le feuillage des hêtres. J'en ai voulu asseoir sur le rivage de la mer, au pied des rochers, à l'ombre des cocotiers, des bananiers et des cytronniers en fleurs. Il ne manque à l'autre partie du monde que des Théocrites et des Virgiles, pour que nous ayons des tableaux au moins aussi intéressants que ceux de notre pays. Je sais que des voyageurs pleins de goût nous ont donné des discriptions enchantées de de plusieurs îles de la mer du Sud; mais les mœurs de leurs habitants, et encore plus celles des Européens qui y abordent, en gâtent souvent le paysage. J'ai désiré réunir, à la beauté de la nature entre les tropiques, la beauté morale d'une petite société. Je me suis proposé aussi d'y mettre en évidence plusieurs vérités entre autres celle-ci, que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu. Cependant il ne m'a point fallu imaginer de roman pour peindre des familles heureuses. Je puis assurer que celles dont je vais parler ont vraiment existé, et que leur histoire est vraie dans ses principaux événements. Ils m'ont été certifiés par plusieurs habitants que j'ai connus à l'île-de-France. Je n'y ai ajouté que quelques circonstances indifférentes, mais qui, m'étant personnelles, ont encore en cela même de la réalité. Lorsque j'eus formé, il y a quelques années, une esquisse fort imparfaite de cette espèce de pastorale, je priai une belle dame qui fréquentait le grand monde, et des hommes graves qui en vivaient loin, d'en entendre la lecture, afin de pressentir l'effet qu'elle produirait sur des lecteurs de caractères si différents: j'eus la satisfaction de leur voir verser à tous des larmes. Ce fut le seul jugement que j'en pus tirer, et c'était aussi tout ce que j'en voulais savoir. Mais comme souvent un grand vice marche à la suite d'un petit talent, ce succès m'inspira la vanité de donner à mon ouvrage le titre de Tableau de la Nature. Heureusement je me rappelai combien la nature même du climat où je suis né m'était étrangère; combien, dans des pays où je n'ai vu ses productions qu'en voyageur, elle est riche, variée, aimable, magnifique, mystérieuse, et combien je suis dénué de sagacité, de goût et d'expressions, pour la connaître et la peintre. Je rentrai en moi-même. J'ai donc compris ce faible essai sous le nom et à la suite de mes Etudes sur la Nature, que le public a accueillies avec tant de bonté; afin que ce titre, lui rappelant mon incapacité, le fît toujours souvenir de son indulgence.

Sur le côté oriental de la montagne qui s'élève derrière le Port-Louis de l'île-de-France, on voit, dans un terrain jadis cultivé, les ruines de deux petites cabanes. Elles sont situées presque au milieu d'un bassin, formé par de grands rochers, qui n'a qu'une seule ouverture tournée au nord. On aperçoit à gauche la montagne appelée le Morne de la Découverte, d'où l'on signale les vaisseaux qui abordent dans l'île, et, au bas de cette montagne, la ville nommée le Port-Louis; au quartier des Pamplemousses; ensuite l'église de ce nom, qui s'élève avec ses avenues de bambous au milieu d'une grande plaine; et, plus loin, une forêt qui s'étend jusqu'aux extrémites de l'île. On distingue devant soi, sur les bords de la mer, la baie du tombeau; un peu sur la droite, le cap Malheureux; et au delà la pleine mer, où paraissent à fleur d'eau quelques îlots inhabités, entre autres le Coin de Mire, qui ressemble à un bastion au milieu des flots.

A l'entrée de ce bassin, d'où l'on découvre tant d'objets, les échos de la montagne répètent sans cesse le bruit des vents qui agitent les forêts voisines, et le fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs; mais au pied même des cabanes, on entend plus aucun bruit, et on ne voit autour de soi que de grands rochers escarpés comme des murailles. Des bouquets d'arbres croissent à leurs bases, dans leurs fentes, et jusque sur leurs cimes, où s'arrêtent les nuages. Les pluies que leurs pitons attirent peignent souvent les couleurs de l'arc-en-ciel sur leurs flancs verts et bruns, et entretiennent à leur pied les sources dont se forme la petite rivière des Lataniers. Un grand silence règne dans leur enceinte, où tout est paisible, l'air, les eaux et la lumière. A peine l'écho y répète le murmure des palmistes qui croissent sur leurs plateaux élevés, et dont on voit les longues flèches toujours balancées par les vents. Un jour doux éclaire le fond de ce bassin, où le soleil ne luit qu'à midi; mais dès l'aurore ses rayons en frappent le couronnement, dont les pics s'élevant audessus des ombres de la montagne, paraissent d'or et de pourpre sur l'azur des cieux.

J'aimais à me rendre dans ce lieu, où l'on jouit à la fois d'une vue immense et d'une solitude profonde. Un jour j'étais assis au pied de ces cabanes, et que j'en considérais les ruines, un homme déjà sur l'âge vint à passer aux environs. Il était, suivant la coutume des anciens habitants, en petite veste et en long caleçon. Il marchait nu-pieds, et s'appuyait sur un bâton de bois d'ébène. Ses cheveux étaient tout blancs, et sa physionomie noble et simple. Je le saluai avec respect. Il me rendit mon salut; et, m'ayant considéré un moment, il s'approcha de moi, et vint se reposer sur le tertre où j'étais assis. Excité par cette marque de confiance, je lui adressai la parole: "Mon père, lui dis-je, pourriez-vous m'apprendre à qui ont appartenu ces deux cabanes?" Il me répondit: "Mon fils, ces masures et ce terrain inculte étaient habités, il y a vingt ans, par deux familles qui y avaient trouvé le bonheur. Leur histoire est touchante; mais dans cette île, située sur la route des Indes, quel Européen peut s'intéresser au sort de quelques particuliers obscurs? Qui voudrait même y vivre heureux, mais pauvre et ignoré? Les hommes ne veulent connaître que l'histoire des grands et des rois, qui ne sert à personne.—"Mon père, repris-je, il est aisé de juger, à votre air et à votre discours, que vous avez acquis une grande expérience. Si vous en avez le temps, racontez-moi, je vous prie, ce que vous savez des anciens habitants de ce désert, et croyez que l'homme même le plus dépravé par les préjugés du monde aime à entendre parler du bonheur que donne la nature et la vertu." Alors, comme quelqu'un qui cherche à se rappeler diverses circonstances, après avoir appuyé quelque temps ses mains sur son front, voici ce que ce vieillard me raconta:

En 1726, un jeune homme de Normandie, appelé M. de la Tour, après avoir sollicité en vain du service en France et des secours dans sa famille, se détermina à venir dans cette île, pour y chercher fortune. Il avait avec lui une jeune femme qu'il aimait beaucoup, et dont il était également aimé. Elle était d'une ancienne et riche maison de sa province; mais il l'avait épousée en secret et sans dot, parceque les parents de sa femme s'étaient opposés à son mariage, attendu qu'il n'était pas gentilhomme. Il la laissa au Port-Louis de cette île, et il s'embarqua pour Madagascar, dans l'espérance d'y acheter quelques noirs, et de revenir promptement ici former une habitation. Il débarqua à Madagascar vers la mauvaise saison, qui commence à mi-octobre; et, peu de temps après son arrivée, il y mourut des fièvres pestilentielles qui y règne pendant six mois de l'année, et qui empêcheront toujours les nations européennes d'y faire des établissements fixes. Les effets qu'il avait emportés avec lui furent dispersés après sa mort, comme il arrive ordinairement à ceux qui meurent hors de leur patrie. Sa femme, restée à l'Ile-de-France, se trouva veuve, enceinte, et n'ayant pour tout bien au monde qu'une négresse, dans un pays où elle n'avait ni crédit, ni recommandation. Ne voulant rien solliciter auprès d'aucun homme, après la mort de celui qu'elle avait uniquement aimé, son malheur lui donna du courage. Elle résolut de cultiver avec son esclave un petit coin de terre, afin de se procurer de quoi vivre.

Dans une île presque déserte, dont le terrain était à discrétion, elle ne choisît point les cantons les plus fertiles, ni les plus favorables au commerce; mais cherchant quelque gorge de montagne, quelque asile caché, où elle pût vivre seule et inconnue, elle s'achemina de la ville vers ces rochers, pour s'y retirer comme dans un nid. C'est un instinct commun à tous les êtres sensibles et souffrants, de se refugier dans les lieux les plus sauvages et les plus déserts: comme si les rochers étaient comme des remparts contre l'infortune, et comme si le calme de la nature pouvait apaiser les troubles malheureux de l'âme. Mais la Providence, qui vient à notre secours lorsque nous ne voulons que les biens nécessaires, en réservait un à madame de la Tour que ne donnent ni les richesses ni la grandeurs: C'était une amie.

Dans ce lieu, depuis un an, demeurait une femme vive, bonne et sensible; elle s'appelait Marguerite. Elle était née en Bretagne, d'une simple famille de paysans dont elle était chérie, et qui l'aurait rendue heureuse, si elle n'avait eu la faiblesse d'ajouter foi à l'amour d'un gentilhomme de son voisinage, qui lui avait promis de l'épouser. Mais celui-ci ayant satisfait sa passion, s'éloigna d'elle, et refusa même de lui assurer une subsistance pour son enfant. Elle s'était déterminée alors à quitter pour toujours le village où elle était née, et à aller cacher sa faute aux colonies, loin de son pays, où elle avait perdu la seule dot d'une fille pauvre et honnête, la réputation. Un vieux noir, qu'elle avait acquis de quelques deniers empruntés, cultivait avec elle un petit coin de ce canton.

Madame de la Tour, suivie de sa négresse, trouvait dans ce lieu Marguerite qui allaitait son enfant. Elle fut charmée de rencontrer une femme dans une position qu'elle jugea semblable à la sienne. Elle lui parla, en peu de mots, de sa condition passée et de ses besoins présents. Marguerite, au récit de madame de la Tour, fut émue de pitié; et voulant mériter sa confiance plutôt que son estime, elle lui avoua sans lui rien déguiser, l'imprudence dont elle s'était rendue coupable. "Pour moi dit-elle, j'ai mérité mon sort; mais vous, madame..., vous, sage et malheureuse!" Et elle lui offrit en pleurant sa cabane et son amitié. Madame de la Tour touché d'un acceuil si tendre, lui dit, en la serrant dans ses bras: "Ah! Dieu veut finir mes peines, puisqu'il vous inspire plus de bonté envers moi, qui vous suis étrangère, que jamais je n'en ai trouvé dans mes parents."

Je connaissais Marguerite, et, quoique je demeure à une lieue et demie d'ici, dans les bois, dernière la Montagne-Longue, je me regardais comme son voisin. Dans les villes d'Europe, une rue, un simple mur, empêchent les membres d'une même famille de se réunir pendant des années entières; mais, dans les colonies nouvelles, on considère comme ses voisins ceux dont on est séparé que par des bois et par des montagnes. Dans ce temps-là surtout, où cette île faisait peu de commerce aux Indes, le simple voisinage y était un titre d'amitié; et l'hospitalité envers les étrangers, un devoir et un plaisir. Lorsque j'appris que ma voisine avait une compagne, je fûs la voir, pour tâcher d'être utile à l'une et à l'autre. Je trouvai dans madame de la Tour une personne d'une figure intéressante, pleine de noblesse et de mélancolie. Je dis à ces deux dames qu'il convenait pour leurs enfants, et surtout pour empêcher l'établissement de quelque autre habitant, de partager entre elles le fond de ce bassin, qui contient environ vingt arpents. Elles s'en rapportèrent à moi pour ce partage. J'en formai deux portions à peu près égales: l'une renfermait la partie supérieure de cette enceinte, depuis ce piton de rocher couvert de nuages, d'où sort la source de la rivière des Lataniers, jusqu'à cette ouverture escarpée que vous voyez au haut de la montagne, et qu'on appelle l'Embrasure, parce qu'elle ressemble en effet à une embrasure de canon. Le fond de ce sol est si rempli de roches et de ravins, qu'à peine on y peut marcher; cependant il produit de grands arbres, et il est rempli de fontaines et de petits ruisseaux. Dans l'autre portion, je compris toute la partie inférieure qui s'étend le long de la rivière des Lataniers jusqu'à l'ouverture où nous sommes, d'où cette rivière commence à couler entre deux collines jusqu'à la mer. Vous y voyez quelques lisières de prairies, et un terrain assez uni, mais qui n'est guère meilleur que l'autre, car dans la saison des pluies il est marécageux, et dans les sécheresses il est dur comme du plomb; quand on y veut alors ouvrir une tranchée, on est obligé de la couper avec des haches. Après avoir fait ces deux partages, j'engageai ces deux dames à les tirer au sort. La partie supérieure échut à madame de la Tour, et l'inférieure à Marguerite. L'une et l'autre furent contentes de leur lot; mais elles me prièrent de ne pas séparer leur demeure, "afin me dirent-elles, que nous puissions toujours nous voir, nous parler et nous entr'aider." Il fallait à chacune d'elles une retraire particulière. La case de Marguerite se trouvait au milieu du bassin, précisément sur les limites de son terrain. Je bâtis tout auprès, sur celui de madame de la Tour, une autre case; en sorte que ces deux amies étaient à la fois dans le voisinage de l'une de l'autre, sur la propriété de leurs familles. Moi-même j'ai coupé des palmistes dans la montagne, et apporté des feuilles de latanier des bords de la mer, pour construire ces deux cabanes, où vous ne voyez plus maintenant ni porte ni couverture. Hélas! il n'en reste encore que trop de souvenir! Le temps, qui détruit si rapidement les monuments des empires, semble respecter dans ces déserts ceux de l'amitié, pour perpétuer mes regrets jusqu'à la fin de ma vie.

A peine la seconde de ces cabanes était achevée, que madame de la Tour accoucha d'une fille. J'avais été le parrain de l'enfant de Marguerite, qui s'appelait Paul. Madame de la Tour me pria aussi de nommer sa fille, conjointement avec son amie. Celle-ci lui donna le nom de Virginie. "Elle sera vertueuse, dit-elle, et elle sera heureuse. Je n'ai connu le malheur qu'en m'écartant de la vertu."

Lorsque madame de la Tour fut relevée de sa maladie, ces deux petites habitations commencèrent à être de quelque rapport, à l'aide des soins que j'y donnais de temps en temps, mais surtout par les travaux assidus de leurs esclaves. Celui de Marguerite, appelé Domingue, était un noir, encore robuste, quoique sur l'âge. Il avait de l'expérience et un bon sens naturel. Il cultivait indifféremment, sur les deux habitatons, les terrains les plus fertiles, et il y mettait les semences qui leur convenaient le mieux. Il mettait du petit mil et du maïs dans les endroits médiocres, un peu de froment dans les bonnes terres, du riz dans les fonds marécageux; et, au pied des roches, des giraumonts, des courges et des concombres, qui se plaisent à y grimper. Il plantait dans les lieux secs des patates, qui y viennent trés sucrées; des cotoniers sur les hauteurs, des cannes à sucre dans les terres fortes, des pieds de café sur les collines, où le grain est petit, mais excellent le long de la rivière et autour des cases, les bananiers qui donnent toute l'année de longs régimes de fruits, avec un bel ombrage; et enfin quelques plantes de tabac, pour charmer ses soucis et ceux de ses bonnes maîtresses. Il allait couper du bois à brûler dans la montagne, et casser des roches ça et là dans les habitations, pour en aplanir les chemins. Il faisait tous ces ouvrages avec intelligence et activité parce qu'il les faisait avec zèle. Il était fort attaché à Marguerite, et il ne l'était guère moins à madame de la Tour, dont il avait épousé la négresse à la naissance de Virgenie. Il aimait passionnément sa femme, qui s'appelait Marie. Elle était née à Madagascar, d'où elle avait apporté quelque industrie, surtout celle de faire des paniers et des étoffes appelées pagnes, avec des herbes qui croissent dans les bois. Elle était adroite, propre, et très-fidèle. Elle avait soin de préparer à manger, d'élever quelques poules, et d'aller de temps en temps vendre au Port-Louis le superflu de ces deux habitations, qui était bien peu considérable. Si vous y joignez deux chèvres élevées près des enfants, et un gros chien qui veillait la nuit au dehors, vous aurez une idée de tout le reveuu et de tout le domestique de ces deux petites métairies.

Pour ces deux amies, elles filaient du matin au soir du coton. Ce travail suffisait à leur entretien et à celui de leurs familles; mais d'ailleurs, elles étaient dépourvues de commodités étrangères, qu'elles marchaient nu-pieds dans leur habitation, et ne portaient de souliers que pour aller le dimanche, de grand matin, à la messe à l'église des Pamplemousses, que vous voyez là-bas. Il y a cependant bien plus loin qu'au Port-Louis; mais elles se rendaient rarement à la ville, de peur d'y être méprisées, parce qu'elles étaient vêtues de grosse toile bleue de Bengale, comme des esclaves. Après tout, la considération publique vaut-elle le bonheur domestique? Si ces dames avaient à souffrir au dehors, elles rentraient chez elles avec autant plus de plaisir. A peine Marie et Domingue les apercevaient de cette hauteur, sur le chemin des Pamplemousses, qu'ils accouraient jusqu'au bas de la montagne, pour les aider à la remonter. Elles lisaient dans les yeux de leurs esclaves la la joie qu'ils avaient de les revoir. Elles trouvaient chez elles la propreté, la liberté, des biens qu'à leurs propres travaux, et des serviteurs pleins de zèle et d'affection. Elles-mêmes, unies par les mêmes besoins ayant éprouvé des maux presque semblables, se donnant les doux noms d'amie, de compagne et de sœur, n'avaient qu'une volonté, qu'un intérêt, qu'une table. Tout entre elles etait commun. Seulement, si d'anciens feux, plus vifs que ceux de l'amitié, se réveillaient dans leur âme, une religion pure, aidée par des mœurs chastes, les dirigeait vers une autre vie, comme la flamme, qui s'envole vers le ciel lorsqu'elle n'a plus d'aliment sur la terre.

A continuer.

Ce que Coute une Élection en France.—On a beau être très convaincu et vouloir garder son sérieux, les luttes électorales auxquelles nous assistons présentent un côté comique, qu'un observateur impartial ne peut s'empêcher de signaler à la gaieté de ses contemporains.

Telle est, par exemple, dans l'élection qui vient d'avoir lieu dans le Pas-de-Calais, l'histoire épique et vraiment joyeuse des démêlés du "thé bonapartiste" avec la "bière républicaine."

Ce que cette bière et ce thé ont fait verser d'encre, dans les polémiques de la presse locale, est vraiment imaginable. —Votez pour le thé, disaient les partisans de M. Dellisse-Engrand! — Non, votez plutôt pour la bière, disaient les amis de M. Brasme.

Et, pendant un mois, nos oreilles ont retenti de l'éloge alterné de ces deux liquides.

On sait quel a été le résultat de ce grand combat. Au second tour de scrutin, le thé l'a emporté de dix mille voix sur son concurrent. Il n'y a pas à dire, c'est une défaite pour le houblon. Baisse la tête, doux Gambrinus, et bois un bock en attendant le jour de la revanche.

Je regrette qu'il n'y ait pas un troisième tour de scrutin.

En face du thé, qui nous vient de Chine, et de la bière qui nous vient du blond pays de M. de Bismarck, j'aurais posé carrément la candidature républicaine et française du Chamberlin et du Château-Margaux. En y ajoutant quelques fioles d'Aï mousseux pour le dessert, je crois que le succès eût été à peu près assuré, et que les électeurs, comme on dit vulgairement, n'auraient pas craché dessus.

Lorsqu'il y aura une élection quelque part, laissez-moi faire la "carte des vins." Vous verrez si nos adversaires vaincus ne finiront pas par rouler sous la table.

Tout ceci revint à dire que, dans un département où il y a 204,000 électeurs inscrits et autant de bouches ouvertes, élection n'est pas une petite affaire.

Quel est le statisticien qui nous dira ce qu'un pareil nombre de votants suppose de thé absorbé et de bière engouffrée.

Savez-vous ce que coûte actuellement une élection en France, avec le suffrage universel et le scrutin de liste?

Cinquante ou soixante mille francs, dans les prix forts et dans les gros départements.

La corruption électorale n'est donc, à proprement parler en France, qu'un vain mot.

Comptez, à soixante mille francs par candidat, dans une circonscription de 200,000 inscrits, ce qu'on peut payer de thé, bière, vins ou liqueurs. Pour chaque électeur, il n'y a vraiment pas de quoi s'humecter un tant soit peu le palais.

Si vous traversiez le Détroit, vous verriez bien autre chose.

En Angleterre, (pays de suffrage restreint, notez bien,) quand une élection n'a pas coûté huit à dix mille livres sterling, le candidat passe pour avoir fait assez chichement les choses. Lisez le "Newcomes" de Tackeray et "Felix Holt the Radical," d'Elliott, vous verrez des tableaux saisissants et très peu ragoûtants de cette cuisine électorale.

Dans une élection à Wakefield, il a été constaté qu'un candidat avait acheté un suffrage trente livres sterling et un autre suffrage quarante livres.

Là-bas, comme chez nous, les souscriptions sont ouvertes au siége des comités pour pousser le candidat d'un parti. On cite un gentleman, le duc de Buccleugh, qui, pour sa seule cotisation, envoya quarante mille livres sterling.

Nous voilà bien loin du thé aristocratique de M. Dellisse-Engrand et de la bière démocratique de M. Brasme.

On l'a dit depuis longtemps, on ne peut guère plus corrompre le suffrage universel à prix d'argent qu'on ne peut, avec de l'acide prussique, empoisonner l'océan. La surface est trop étendue et la masse d'eau est trop profonde.

La France est encore le pays du monde où les élections se cuisinent le plus

proprement. Quoiqu'en aient pu dire les journaux du Pas-de-Calais, nous avons bien pu prendre aux Anglais quelques kilogrammes de leur thé et quelques bouteilles de leur *pale-ale*, mais nous ne sommes pas encore près, Dieu merci, de leur emprunter leurs mœurs électorales.

ÉMILE VILLEMOT.

COURRIER DE HOLYOKE

Holyoke, Mass.

JEUDI, 17 DECEMBRE, 1874.

Assemblee Legislative de la Province de Quebec.

L'orateur prit son siège à 3 1-2 heures p. m.

M. Joly, demanda l'ajournement jusqu'à lundi afin de donner aux membres le temps de lire les explications des ex-ministres.

L'hon. M. Ouimette suggéra que la séance fût ajournée à 7 heures afin d'entendre les explications de M. Chapleau, ce qui fut adopté. A la reprise de la séance M. Chapleau donna des explications sur l'affaire des Tanneries.

A la demande de M. Belligham, M. Chapleau répéta les mêmes explications en français.

M. Joly, demanda à l'honorable ministre des Terre de la Couronne de vouloir bien donner des explications sur la formation du ministère dont il faisait partie. L'hon. M. Malhiot dit qu'il se rendait avec plaisir à cette demande, tout en déclarant que la Chambre n'avait pas le droit d'attendre des explications sur la politique générale que le ministère entendait suivre. On savait sous quelles circonstances le cabinet actuel avait été formé. M. de Boucherville avait accepté la charge de le former aux conditions suivantes. 1o de faire une enquête sur l'affaire des Tanneries; 2o de passer une loi électorale pour mettre fin à la corruption que l'on emploie depuis longtemps. M. Robertson donna les mêmes explications en anglais.

M. Beaubien, dit qu'il était surpris de voir l'opposition demander surcis. Il avait un petit reproche à faire à ses amis, c'est que demeurant tout près du terrain des Tanneries, on ne lui avait pas parlé de cette transaction. Il était d'opinion que la province avait subi une perte considérable par cet échange. Le terrain aurait dû être à l'enchère et il espérait que le procureur-général le ferait rentrer dans le domaine public. Cette transaction avait amené une perte d'au moins 100,000 piastres. Il n'accusait pas le gouvernement de malhonnêteté, mais il y avait eu faute et mauvaise administration. M. Bachand passa rapidement en revue les circonstances qui ont donné lieu à la transaction des Tanneries. Il s'étonnait surtout de voir combien on s'était hâté de faire cette transaction.

"Si l'on en croit dit-il, M. Malhiot, le gouvernement actuel a été formé pour faire une enquête et pour faire une loi électorale; cela ne suffit pas. L'ancien gouvernement est tombé parce qu'il avait fait subir une perte à la province. Eh bien, il incombe à l'administration actuelle non-seulement de faire une enquête, mais encore de prendre les procédures nécessaires pour faire retirer cette propriété à la province, c'est là l'opinion de la Gazette de Montréal, que l'on accusera pas de partialité envers le gouvernement.

L'hon. M. Angers dit que l'on n'a pas démontré encore qu'il y ait eu dol dans la transaction. Le gouvernement voulait attendre pour connaître les faits avant de faire un procès téméraire et si le gouvernement constatait d'après les faits que le contrat peut être annulé, il le ferait annuler. M. Guérin dit que les paroles de M. Angers n'ont pas été suffisantes pour jeter de la lumière sur la question. Il lui semble qu'avant d'accepter la tâche de former un ministère on aurait dû voir si l'on pouvait faire annuler ce contrat. En terminant il déclara qu'il ne s'opposait pas au gouvernement parce que ce dernier était conservateur mais parce qu'il était composé d'hommes qui voulaient asservir le parti conservateur à des intrigues personnelles, et à des transactions malheureuse. M. Trudel dit que les règles constitutionnelles exigent qu'on ne condamne pas un gouvernement aussi vite qu'on venait de le faire. Avant de se prononcer, il fallait que l'affaire fût régulièrement instruite devant la Chambre. C'était une hérésie légale de dire avec M. Guérin que la transaction devait être annulée, qu'elle fut malhonnête ou maladroite. Avant d'intenter une action, il faut d'abord constater, s'il y a véritablement un droit d'action. Il lui semblait que l'ex-Procureur-Général aurait pu prendre des procédures, sans avoir à consulter son chef. Dans tous les cas, s'il n'y avait que ce reproche à faire au gouvernement on pouvait lui voter confiance sans aucune crainte. M. Bellerose déclara qu'il était indépendant de n'importe quel parti. L'ex-gouvernement méritait la censure publique. Il n'y avait pas besoin d'enquête pour dire que le gouvernement avait violé la constitution et méritait condamnation. Il n'hésitait pas à dire qu'il y avait dans l'administration qui venait de tomber des hommes bien moins conservateurs que certains hommes qu'il voyait de l'autre côté de la chambre. Il n'y avait qu'un seul ministre qui se fût complètement dégagé de la responsabilité c'était M. Irvine. Il était conservateur et prêt à accorder sa confiance au ministère actuel, à la condition qu'il ne suivît pas la conduite de son prédécesseur. M. David, blâma l'ex-gouvernement et dit qu'il était aveugle en consentant à une transaction qui avait fait perdre à la province un quart de million. M. Alexandre exprima le regret que le gouvernement eut traité aussi légèrement une question aussi importante. L'hon. M. Ouimet déclara qu'il avait toujours agi franchement et honnêtement. Il félicitait l'administration d'avoir accordé un comité d'enquête et si la Chambre lui refusait une enquête elle lui refusait justice. Comme M. Robertson, il se présentait devant la Chambre les mains nettes et il défiait qui que ce soit de prouver qu'il eut profité en rien de cette transaction. M. Irvine dit que bien qu'il ait différé d'opinion avec M. Ouimet au sujet de cette transaction, il n'avait jamais douté de la parfaite honnêteté de son ex-collègue. La Chambre s'est ajournée, à 2 heures a. m. jusqu'à lundi après midi.

LE VOTE.

Dans l'expectative du vote, qui s'est donné à Québec, ce matin à deux heures, nous avons retardé l'impression de notre journal à aujourd'hui, vendredi. Après une discution de huit jours, sur l'amendement de M. Joly, la chambre a voté confiance dans le gouvernement actuel avec une majorité de dix. Nous remettons à plus tard les commentaires, que nous avons a faire sur cet événement. En attendant voici la division qui a eu lieu:

Pour—Messrs. Alexandre Bachand, Bellingham, Bisson, Chauveau, D'aigle, David, De Beaujeu, Esinhart, Gagnon, Hearn, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Langelier, Lynch, Marchand, Molleur, Peltier, (Bellechasse,) Reinfret dit Malouin, Robert, Sylvestre, Watts.—25

Contre—Messrs. Angers, (Sol.Gen.) Baby, Beaubien, Beauchesne, Bellerose, Brigham, Cameron, Church, (Proc.Gen) Dorion, Duguay, Dulac, Eddy, Fortin, Garneau, Gendron, Houde, Lalonde, Larochelle, LaRocque, LaRue, LeCavalier, Locke, Mailloux, Malhiot, Martin, Martin, McGauvran, Methot, Ouimette, Peltier, (l'Assomption), Picard, Roberson, Roy, Sawyer, Trudel, Valin.—35

Deux conservateurs, MM. Lavallée et Terrault, étaient absents et n'ont pu voter. Leurs votes étaient acquis au gouvernement parait-il.—*L'union des Cantons de l'Est.*

Nous avons reçu ce matin, de M. Jetté, avocat de la fabrique de Notre-Dame, copie du Jugement des Lords du Comité Judiciaire du Conseil Privé sur l'Appel de dame Henriette Brown contre les Curés et Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal du Canada; prononcé le 21 novembre, 1874. Nous donnons ici la traduction littérale des conclusions du dit jugement, sauf à revenir sur les motifs invoqués à l'appui de ces conclusions:

"Leurs Seigneuries ne croient pas nécessaire de considérer si, *au cas ou* les parties au procès et les circonstances avaient été différentes, elles auraient eu ou n'auraient pas eu le pouvoir d'ordonner l'enterrement de Guibord avec les cérémonies religieuses ordinaires, parce que la veuve s'est finalement désistée de cette demande, et que les demandeurs ne l'ont pas réitérée à la barre de Leurs Seigneuries, et aussi parce que le Curé n'est pas personnellement en cause; mais elles soumettent humblement à Sa Majesté l'opinion que les Décrets de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour de Révision soient réformés. Que le Décret primitif de la Cour Supérieure soit modifié, et que, au lieu de l'ordonnance de cette Cour, il soit ordonné qu'un Writ de Mandamus exécutoire soit signifié aux "Curés et Marguilliers de l'œuvre de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal, leur enjoignant sur la demande à eux faite par ou au nom de l'Institut Canadien, et sur l'offre légale ou paiement aux susdits des honoraires ordinaires et accoutumés, de préparer, ou de permettre de préparer, une fosse dans la partie du cimetière où les restes mortels des catholiques romains, au pied de laquelle est la sépulture ecclésiastique, sont ordinairement enterrés, pour dans la dite fosse être enterrés les restes mortels du dit Joseph Guibord; et que, sur le transport de ces restes mortels au dit cimetière pour cet objet et à une heure propre et convenable: ils enterrent les dits restes mortels dans la dite partie du dit cimetière ou permettent qu'ils y soient enterrés. Et que les défendeurs payent à l'Institut Canadien, tous les frais et dépens de la veuve dans toutes les Cours inférieures et du présent. Appel, excepté tels frais et dépens occasionnés par l'exception soulevée—recusatio judicis,—lesquels frais et dépens seront supportés par les appelants. Leurs Seigneuries ne peuvent clore leur jugement sans exprimer le regret qu'un conflit se soit élevé entre les membres ecclésiastiques de l'Eglise catholique romaine, à Montréal, et les membres laïques appartenant à l'Institut Canadien. Il a été du devoir de Leurs Seigneuries de décider les questions qui leur ont été soumises conformément à ce qui leur a paru être la loi de l'Eglise Catholique romaine, dans le Bas-Canada. Si, comme il a été insinué, des difficultés surgissaient en raison d'un enterrement sans cérémonies religieuses dans la partie de terrain à laquelle s'applique le mandamus, il sera au pouvoir des autorités ecclésiastiques d'y obvier en permettant l'accomplissement de telles cérémonies qui sont suffisantes pour cet objet. Leurs Seigneuries espèrent que la question de l'enterrement, avec ces cérémonies sera examinée de nouveau par les autorités, et tout nouveau litige évité.—*Foyer Canadien.*

Il est encore arrivé à l'opposition de Québec ce qui est arrivé un jour à un ministre qui disait à ses ouailles: "mes frères si vous ne vous amendez pas dans votre conduite, il est aussi certain que vous serez damnés, qu'il est certain que je tu cette mouche qui est devant moi. (Le ministre frappant la tribune pour tuer la mouche.) Pardieu, je l'ai manqué."—Elle aurait pourtant bien mérité de manger à la crèche, il y a assez longtemps qu'elle est à la porte de la grange. Mais ces ministériels là ont si peu d'entrailles!!!

Le ministère de Québec jubile. C'est le contraire avec l'opposition. Evanouies, toutes ces espérances, qui ont fait briller de si près ces gros porte-feuilles, ces gros salaires, ces titres, et ces promenades en chemin de fer. Ah! Tantale, tu n'as rien souffert!!!

Le rédacteur de "l'Echo du Canada," de Fall-River, nous annonce qu'il a poursuivit la compagnie Fiske et Monroe, du même endroit, pour cinq mille piastres, en dommage. $5000, c'est bon à gagner, courage confrère.

Le Foyer Canadien, blâme l'Honorable M. Dorion, de ne pas avoir accordé l'amnistie, lorsqu'il était au pouvoir. Et on appelle cela faire de la politique.

NOUVELLES LOCALES.

Un enfant du Dr. G. H. Smith est mort la semaine dernière de croup membraneux.

M. Timothé Merrick et le trésorier de cette ville ont vendu à Boston des bonds sur la cité pour un montant de $70,000 pour 96 pour cent.

M. V. Goyette vient d'ajouter à son magasin un assortiment de présents de Noël et de bonbons à faire venir l'eau à la bouche de plus d'un enfant.

MM. Day et Butterfield de Springfield, sont à vendre leur fond de magasin, des chaussares de toutes sortes. Voyez leur annonce.

Il y a déjà quelques jours que les trottoirs en asphalte des rues Dwight et Lyman sont terminés. Ces trottoirs rivalisent en confort et en élégance avec ceux des plus belles villes.

Nous recommandons à nos lecteurs de regarder si parmi leurs linges il n'y en aurait pas qui aurait besoin d'aller à la maison teinturière, de Springfield. Voyez l'annonce, dans une autre colonne.

La Water Power Co. a commencé à enlever la terre qui servait à la construction du vieux réservoir. Aussitot cet ouvrage accompli, les rues High et Maples seront élargies et le terrain divisé en lots à bâtir.

La rumeur qui dit que notre confrère du Transcript a des intérêts dans le nouveau journal, le Hampden County Democrat, est une fabrication de personnes intéressées à faire du tort à ces deux journaux. Ce sont "des finesses cousues de fil blanc."

Vers sept heures du soir, jeudi dernier, un nommé *John Barrey* est tombé à l'eau dans l'un des canaux qui sillonnent cette ville, et malgré qu'il ait été entendu crier "au secours, je me noie," quand on a été rendu sur les lieux, il était disparu sous la glace et son cadavre n'a pu être retrouvé que le lendemain soir.

Notre City Hall est maintenant à l'abri du mauvais temps. Les toits sont terminés et les ouvertures closes pour l'hiver. On reprendra les travaux au printemps, et d'après les plans qui viennent d'être fournis par des architectes de New-York, la bâtisse sera probablement terminée pour l'hiver prochein. Ce sera l'une des plus belles bâtisses de l'état.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Club Dramatique de Northampton, qui a si bien joué l'automne dernier, nous revient Mardi, le 29 décembre courant. Il dépendra de l'encouragement que les Canadiens de Holyoke leur donnera pour qu'ils reviennent la semaine suivante nous jouer le célèbre drame de Félix Poutré. Nous espérons que les Canadiens de cette ville se feront un devoir d'aller entendre nos amateurs. Rappelez vous "Margot la Paysanne."

Ceux de nos lecteurs qui ont déjà lu le célèbre roman de Bernardin de St. Pierre, "Paul et Virginie"—et nous ne doutons pas qu'ils sont nombreux—nous pardonnerons si nous avons acquiescé aux sollicitations de plusieurs de nos lectrices, de reproduire cet ouvrage qui est déjà vieux et si universellement connu. Pour ceux qui n'ont pas lu l'ouvrage, le désir de le connaître est très légitime, quand on a lu Graziella, où il en est fait une mention si favorable.

La manufacture de soie de M. Skinner est en pleine opération depuis lundi de cette semaine. C'est une industrie qui emploie beaucoup de monde et ne peut manquer de faire beaucoup de bien à Holyoke en même temps qu'à celui qui la dirige si habilement. Il mérite de réussir. Déjà, par son esprit d'entreprise, il s'était créé un magnifique avenir. Une semblable manufacture et un village, situés sur la Mill River, qui portait son nom, attestaient de ses hautes qualités quand le désastre de l'année dernière lui enleva tout, hors sa maison. Les habitants de Holyoke, connaissant M. Skinner, n'ont pas manqué l'occasion de l'inviter à venir se fixer ici et pour l'encourager de lui faire des offres tellement avantageuses qu'il s'est empressé d'accepter. Les dons et les avantages qu'on lui a fait le mettent dans une position aussi prospère sinon plus qu'avant le désastre. M. Skinner entend parfaitement le métier de manufacturer la soie. L'on pourrait dire que cette industrie est un legs qui vient de ses ancêtres, qui étaient Français. Son père, son grand-père et son bisaïeul ont tous poursuivi la même industrie.

Voici la liste des agents de notre journal:

Charles Chapdelaine, agent général.
Révérend M. C. H. Lesage, Albany, N. Y.
J.-Bte. Lussier, Worcester, Mass.
Dr. E. Dansereau, Nashua, N. H.
O. Allaire, Spencer, Mass.
David Beauchamps, Pittsfield, Mass.
Alexandre Dufresne, écr., Iberville, P. Q.
Constant Bougler, Mittineague, Mass.
Alfred Gosselin, Turners Falls, Mass.
Pierre Potvin, North Brookfield, Mass.
Magloire Nadeau, Cohoes, N. Y.
N. Gélineau, Webster, Mass.
Modeste Giroux, North Webster, Mass.
Dr. Omer Larue, Putnam, Conn.
Charles David, North Grosvenordale, Conn.
Godfroy Mogé, West Bolyston, Mass.
Clément Béjin, South Bridge, Mass.
Sam. Thuot, Gardner, Mass.
O. S. Deblois, Globe Village, Mass.

CHRONIQUE DE SPRINGFIELD.



Nous commençons aujourd'hui la publication d'une "Chronique de Springfield" qui, nous l'espérons, continuera chaque semaine.

Ici dans notre bonne ville de Springfield, les élections municipales, le bazar Canadien sous l'habile direction du Revd. L. G. Ganier, le théatre, ainsi que la requête devant être signée et présentée à son Excellence le Gouverneur Général du Canada, recommandant le pardon d'Ambroise Lépine, condamné à mort à Manitoba, absorbe toute l'attention publique.

Un mot à propos d'élections. Eh! bien comme à Holyoke et pis encore les démocartes ont été battus sur toute la ligne, chacun son tour n'est pas trop, pendant que l'ont rit à gorge déployée des démocrates d'Holyoke, de s'être ainsi laissé vaincre. Tandis qu'ici, les démocrates libéraux, nouveaux *Brutus*, pendant qu'ils dormaient sur les lauriers, sur de la victoire, le parti républicain conspirait et leur forgeait des fers.—*Sit transit gloria mundi.*

Le bazar, va très bien pour le temps. La recette des trois premiers soirs a rapportée à la caisse, au-delà de $460, jolie somme ronde qui mérite mention honorable aux braves et dévoués Canadiens de Springfield, qui, en dépit de l'extrême gene des affaires, ne craignent pas de s'imposer force sacrifices, pour venir en aide au temple qu'ils ont à ériger.

L'assemblée, qui devait avoir lieu, concernant le malheureux Lépine, a été remise, à la semaine prochaine. La salle lieu ordinaire des séances ayant été préablement retenue par deux comités d'élection. Le Revd. L. G. Gagnier, devra annoncer dimanche prochain à l'église, le temps et lieu de se réunir il faut espérer qu'il y aura foule, cette assemblée étant de la plus haute importance pour les Canadiens Français.

La soirée dramatique, du lundi soir, a obtenu un succès splendide, aussi la recette a été magnifique. Tous les acteurs ont rendu leur rôle avec dignité et une précision, qui leur fait réellement honneur. MM. Babeu, Darché, Grisé, Tremblay, Trudeau, et Messier, ont surtout excellé dans leurs rôles. A cela, rien de surprenant puisque ce sont de vrais pionniers de théatre. Jeune Club Dramatique de quelques semaines, ces messieurs promettent beaucoup. Il faut espérer que messieurs les Acteurs n'en resteront pas là, surtout durant nos longues soirées d'hiver. Il est aussi bon de dire que lundi soir la salle était littéralement comble. Nous regrettons tous cependant que des circonstances, tout à fait indépendantes, de notre part nous aient empêché d'assister à cette intéressante soirée, nous aurions pû faire un détail plus circonstancié de chaque acteur en particulier, nous y reviendrons plus tard si idée nous en vient.

Les élections terminées, les partis se préparent déjà aux luttes de l'année prochaine, les chefs fourbissent leurs armes et proclament à haute voix que ce n'est pas de sitôt qu'on les y reprendra—expression de vaincus à vainqueurs. Aujourd'hui, tous les partis sont satisfaits, les démocrates disent après tout que ce n'est pas une défaite qu'ils viennent de subir, mais bien une erreur de leurs chefs que le parti républicain vient de vaincre. Ici, aux Etats Unis, nous sommes constamment en élections de tous genres, Président, Gouverneur tous les ans, membres du Sénat, du Congrès, qui ont lieu à certaines époques périodiques durant le règne du Chef Magistral de la République. Tels sont les mœurs de la constitution Républicaine des Etats Unis qui permettent à l'électeur d'être en guerre ouverte à cœur d'année dans les luttes électorales. C'est la raison pour laquelle les élections ne se font qu'à force d'argent, car tous ne peuvent dévouer leur temps pour les candidats qui sont d'ordinaire si grassement payés. Les chefs fesant profession de tripotage électoral, sont généralement gens sans scrupules, et sans passer par quatre arpents, les électeurs sont graissés, sans cela presque point de votes. C'est un faible de la constitution Américaine d'avoir ses élections trop souvent répétées.

Le Bazar n'est pas encore terminé, Le temps et l'espace, nous empêche de dire notre dernier mot sur ce sujet, nous y reviendrons.

Quelqu'un, ami, de cette ville, est à organiser une excursion, d'ici à Montréal pour les Fêtes, par la nouvelle ligne de Springfield et Athol. Si les négociations arrivent à bonne fin, la chose sera officiellement annoncé ces jours-ci. L'excursion commencerait vers le 20 courant.

Lundi soir, a eu lieu tel qu'annoncé dans la salle du bazar, à l'égard du condamné Lépine, au-delà de 200 signatures ont été collectées sur le champ.

Amie de Monfort, tel est le nom d'une maîtresse de pavé, qui vient de délecter les amateurs de Springfield, ce n'est pas une sorcière, comme les journaux américains, se plaisent à l'appeler généralement puisqu'elle n'ensorcelle pas, je doute même qu'elle magnétise, elle soudoi de bons jeunes gens qui jouent un rôle enseigné moyennant rémunération, d'une manière plus ou moins compromettante pour eux. Les pauvres américains eux, gobent tout, ils croient à ces prétendus sortillèges. Quel *humbug!* quel temps! quels mœurs! Les Canadiens prétendent qu'ils ne croient pas à cela vaudrait aussi bien croire aux bêtes à grand queue et aux loups garous.

Au Bazar, les tables sont très bien garnies, et surtout bien achalandées, Les Dames sont charmantes, et les Demoiselles sont d'une coquetterie, à faire frémir plus d'un célibataires. Les tables ne sont pas coudoyées impunément, ici il faut déserrer non les cordons de ses souliers, mais ce, qui est pis encore les cordons de son boursillon, garé à ceux qui ne sont pas suffisamment garnis. Le porteur reçoit de vilaines œillades, heureusement que la rançonne n'a point ses coudées franches, vous pivotez, vous faites volte face, et vous vous trouvez en face de l'ennemi, un doux regard, une douce émotion, vous soulèvent la poitrine, vous déposez les armes, vous êtes vaincu la paix se fait, amnistie promise et signée, le tout cependant moyennant finance et tout est dit. On vous plante là, et l'on va chercher d'autres victimes etc.,

La semaine prochaine, nous ferons un rapport plus détaillé du Bazar. L'on pense généralement que le Bazar ne finira pas avant les premiers jours de la semaine prochaine.

J. A. D.

NOUVELLES DU CANADA.

Le parlement fédéral a été de nouveau prorogé jusqu'au 19 janvier.

La nomination aura lieu le 23 courant dans le comté de Chambly.

Un télégramme nous annonce l'élection de M. Baby, candidat conservateur, dans le comté de Joliette.

Il est rumeur que M. Ouimet, dit le National, attend du gouvernement de Boucherville la charge de régistrateur de Montréal, ou de surintendant de l'éducation.

Nous apprenons que M. McKenzie, Candidat ministériel pour Montréal, à remporté l'élection, sur son concurrent M. White, de la gazette, par 7 voix de majorité.

Nous regrettons, d'annoncer que M. Etienne Parent, si avantageusement connu du public et plus particulièrement du monde littéraire, est sur son lit de mort. L'on s'attend à sa fin, d'une heure à l'autre.

Il a plu à son excellence, le lieutenant-gouverneur, de nommer M. le Dr. Frédéric Paré, Joseph Azarie Archambault, notaire, Louis Dupuy, marchand, François Coderre, forgeron, et Théodore Lemaire, menuisier, de Sherbrooke, commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse catholique romain de Sherbrooke.

M. A. Lépine, supporte toujours avec courage le poids de la captivité. Durant les premiers jours de sa détension, il portait les fers, mais depuis lors, il est parfaitement libre dans sa cellule et dans une autre pièce voisine, et beaucoup mieux traité, grâce à ses amis. Tous les jours, il reçoit la visite du Revd. Père Lacombe, et voit aussi très souvent les membres de sa famille.—*Le Canadien.*

Le Nouveau Monde contient une dépêche de Fort-Garry en date du 5 courant; en voici les termes: Hay et Ogletree, membres du ministère Girard, ont résigné parce que le premier et le procureur-général sont d'origine française. La crise commencée samedi dernier, après beaucoup d'efforts patriotiques pour reconstruire le ministère a abouti a une résignation générale. Mercredi, Davis a été appelé à former un ministère. Jeudi au soir, le nouveau ministère était formé. L'excitation est grande parmi la faction radicale.

Nouvelles des Etats-Unis.

Patrick Madden, le meurtrier présumé de Hubert Lassalle, à Fall-River, Mass., s'est livré aux autorités samedi dernier.

Les trois bandes de musique canadienne, de cuivre et cornet de Woonsocket, R. I., se sont fusionnées en une seule sous le nom de Bande d'Union.

Le vieux dépôt des passagers de Westboro, Mass., qui dure depuis 1834, va être remplacé par un neuf en briques, de 80 pieds de longueur sur 25 de largeur avec toit en ardoise.

On télégraphie de Louisville que, pendant la nuit de mardi de la semaine dernière, des hommes masqués, venu à cheval d'Uniontown, ont enlevé trois nègres de la prison de Morganfield (Kentucky) et les ont pendus à un arbre, à quelque distance du village. Les trois lynchés étaient accusés d'avoir, quelques semaines auparavant, allumé un incendie à Uniontown.

On nous raconte une histoire bien drôle mais dont nous laissons la responsabilité aux journaux de Lowell, qui en ont eu la primeur. Il y a quelque temps, un jeune homme de cette ville, s'était blessé accidentellement par un pistolet de poche et recevait une balle dans la jambe. L'accident ayant eu lieu à une heure assez avancée dans la nuit, on fit mander un médecin demeurant dans le voisinage. L'homme de l'art se mit en devoir d'extraire le projectile, mais après avoir fait incisions sur incisions, il ne put parvenir à déloger la balle; c'est alors qu'il eut recours, en désespoir de cause, à un procédé chirurgical tout à fait inédit jusqu'à ce jour. Il se fit apporter un emplâtre, l'appliqua délicatement sur la blessure et sortit en assurant son patient que le projectile ne tarderait pas à sortir de la plaie, l'emplâtre étant appelée à jouer le rôle de machine pneumatique. On peut s'imaginer si le jeune homme se montra satisfait de ce traitement fantaisiste; la chronique ajoute que l'opération a été faite avec un plein succès, quelques heures plus tard, par un chirurgien de Lowell.—*L'écho du Canada.*

On lit dans le Moniteur Acadien: Une dépêche de Caraquette nous donne de douloureux renseignements, sur les ravages que fait la picote à Pokemouche. L'on sait déjà qu'un nommé Huché est mort de cette terrible épidémie après avoir été chercher les effets d'un frère qui y avait succombé à Montréal. Depuis, toute sa famille, au nombre de sept, y a passé en quelques jours. Bravant le danger, le rév. messire Allard, curé de Pokemouche, n'écouta que la voix du devoir et porta aux malheureux pestiférés les consolations de la religion. Son zèle apostolique l'exposait à de rigoureuses conséquences, et samedi les premiers symptômes de la maladie se déclarèrent pendant qu'il était en visite chez le rév. messire Jos. Pelletier, à Caraquette. Messire Pelletier annonça le fait au prône dimanche et pria ses paroissiens de ne pas fréquenter le presbytère d'ici à ce qu'il ait été fulmigé. Nous souhaitons ardemment que la maladie du père Allard ait une autre issue que celle des membres de la famille Huché et que le bien-aimé pasteur de Pokemouche entre bientôt en convalescence. Une goëlette, venant de Montréal, est arrivée à Caraquette avec le cadavre d'un matelot du nom de Renaud, mort de la picotte pendant la traversée. Le reste de l'équipage a été mis en quarantaine dans une maison spéciale, et les officiers de santé prennent les mesures les plus rigoureuses pour empêcher l'épidémie de se répandre.

La Tribune, de Bordeaux, parle d'un duel qui aurait eu lieu en Suisse entre M. Henri Rochefort, et M. de Pène, rédacteur du Paris-Journal. Notre confrère affirme que M. Rochefort a adressé une lettre de provocation à M. de Pène.

Le Tireur de Cartes Français.

"Il n'y a pas de sots métiers, non, il n'y a que de sottes gens."

Cet ancien proverbe est vrai; je l'approuve. Malgré qu'il y ait bien des gens qui vomissent feu et flammes contre les cartes—cet amusement innocent—et qui vont même jusqu'à expulser du paradis les délinquants. Veuillez, messieurs, être assez bons pour me consacrer deux minutes de votre très-précieux temps afin que je puisse vous énumérer mes plausibles raisons.

Voyez-vous, mes bons messieurs, il faut un peu de tout ici-bas: la grande boutique du très-haut y possède un assortiment complet de bêtes et de gens, et cet assortiment est probablement utile à ses décrets, qui, pour vous comme pour moi, sont impénétrables, puisqu'il permet qu'il en soit ainsi.

Le célèbre Victor Hugo nous a prouvé que des sept péchés capitaux l'on pouvait en faire sept vertus. Moi, je prétends prouver que les cartes sont utiles et morales — ma tâche est bien moins difficile.

Faire les cartes ou tirer les cartes n'est pas ce que croyent le commun des gens, c'est-à-dire un métier de sorcier où l'on invoque le diable, afin de pouvoir mieux deviner le présent, le passé et le future; prédire la mort, la ruine, découvrir les objets volés, désigner les personnes, dire si l'on doit mourir noyé ou pendu, etc., etc. Non, tout cela n'est absolument que de grossières superstitions, de l'ignorance crasse et inqualifiable, qui révolte l'homme de bon sens. Les cartes, expliquées par un ignorant, sont très dangereuses, surtout si ceux à qui il s'adresse lui ressemble, ce qui est ordinairement le cas.

J'engage les jeunes gens à se défier de ces vieux ou vieilles mendiantes, de ces nègres, ou pire encore, de ces Gypsés, qui, tous les jours, spéculent sur leur crédulité.

Voulez-vous savoir ce que sont les cartes? Eh bien, écoutez: Les cartes sont un amusement reçu même parmi la plus haute société. Les cartes, bien étudiées selon les principes de la "cartomancie," offrent un calcul savant, probable et fort amusant. On peut avec les cartes calculer les chances d'un mariage, d'une entreprise, d'un voyage, d'un procès, etc.; mais ce n'est nullement pour vous *assurer si* votre femme est fidèle, ni pour troubler aucun ménage. Les tirages de cartes sont pour chercher la consolation calme, les transports de l'inquiétude, ce qui est sans contredit la plus grande affliction humaine. L'épouse délaissée y cherche le retour de son mari; la jeune fille, comme la veuve, un époux; le voyageur, l'orphelin, le soldat, le prisonnier, s'amusent et se consolent par l'espérance qu'ils croyent y entrevoir. Marie-Antoinette y a puisé plus d'une fois de douces consolations.

Voyez cette pauvre vieille, inquiète de son fils depuis si longtemps. Eh bien, elle vient de le couper avec le sept de cœur — elle est ivre de joie! Elle s'endort dans sa berçante. Elle le voit, elle lui parle, elle l'embrasse. Dieu, qu'elle est heureuse! Mais elle se réveille, elle le cherche en vain; elle s'aperçoit qu'elle a rêvé, mais c'est égal, elle a été heureuse un moment!

Rien de plus amusant que les cartes, rien de plus moral ni rien de plus consolant.

Je vais vous raconter un petit trait à leur sujet. En tournée, dans une briqueterie de Massachusetts, un de ces bons Canadiens, très-crédule sur les cartes, voulut m'obliger de lui dire ses vérités devant tous ses camarades.

"Je veux que vous me disiez tout le bien et le mal, ni me cachez rien," me dit-il.

Bon est de vous dire que le visage de ce pauvre garçon ne dénotait pas un apôtre de la tempérance; puis, je savais l'avance que c'était le "Boulé" des alentours et la terreur des Irlandais, qu'il se plaisait à rosser de temps en temps. Malgré ces deux défauts, sa physionomie riante, son rire naïf, laissaient voir à travers son enveloppe grossière un bon cœur, et l'on pouvait facilement comprendre que chez cet homme grossier il y avait de la religion, du patriotisme et de l'honnêteté. Donc, il y avait des ressources chez lui.

—Vous voulez que je vous tire les cartes? — Oui. — Eh bien, coupez.... Fistre! vous coupez du pique, le dix et l'as! Cette coupe annonce un danger imminent! Le dix signifie manque et l'as blessure; en joignant ces deux cartes, elles signifient que vous devez l'avoir échappé belle il n'y a pas longtemps. — C'est vrai; qui vous l'a dit? — Personne, les cartes. — Bon, continuez, ça va bien! — Bigre! vous avez le huit de pique à la septième carte; puis, il est suivi du neuf. Vous devez aimer diablement le whiskey, et l'on doit vous avoir ramassé mort ivre plus d'une fois. — Oh! c'est vrai! (Hilarité générale.) — Prenez garde, mon ami; l'as de trèfle et l'as de cœur entourent le dix de trèfle. Si vous ne cessez de boire, votre vie sera une vie de prison!... Ce serait dommage, car les autres cartes disent que vous êtes un honnête homme; et, de plus, ce neuf de trèfle dit que vos parents sont très-respectables! — C'est vrai! C'est vrai! — Voyez ce valet de pique, à côté du huit de trèfle et de la carte blanche, la consultante, cela, signifie que votre ennemi veut vous surprendre. — Oui, je le sais, mais je m'en méfie. Oh! le m....t! — C'est bien, je le vois: vous vous méfiez, mais cette autre carte, qui est un neuf de carreau, vous averti qu'il est très-dangereux pour vous de rôder le soir, surtout si vous vous mettez entrain, car votre ennemi vous frappera, c'est certain. Les autres cartes disent que vous êtes cependant né sous une étoile assez chanceuse. Si vous ne buviez pas, il n'y a pas d'homme qui marquerait dans les cartes un plus bel avenir. Vous deviendrez riche et épouserez une fille brave de votre pays, qui vous aime beaucoup, je crois. — Vraiment? — Certainement; mais elle a peur d'être malheureuse, car elle sait que vous buvez comme un trou et que vous vous battez tous les jours. Elle vous aime, malgré tout, mais ses parents lui conseillent de ne pas vous prendre. — T....u, c'est vrai. — Sur la fin de votre jeu, il y a quelques cartes de doute; puis, ces deux rois, signifient conseils. Vous aurez des conseils d'un homme blond et d'un homme brun. Suivez les avis de l'homme brun; c'est un homme respectable — un prêtre, un ministre, ou qui sais-je? Si vous l'écoutez, vous éviterez tous les malheurs qui vous menacent. C'est tout, pour vous; 25 cents, est-ce trop? — Non, b...m, car tu m'es dit la vérité, t...! Voilà le tireur de cartes français. I. J.

GLEN'S FALLS, 11 déc., 1874.

Monsieur le Rédacteur:

Serez-vous assez bon pour insérer ce qui suit dans votre journal:

A une assemblée des Canadiens-Français de Glen's Falls, N. Y., le 10 décembre, les résolutions suivantes furent adoptées:

1. Que les Canadiens de Glen's Falls, N. Y., ont appris avec douleur l'injuste condamnation prononcée contre Ambroise Lepine.

2. Qu'ils s'unissent à leurs frères du Canada pour protester énergiquement contre l'infâme partialité du juré en rendant un verdict de culpabilité.

3. Que la conduite tenue par le juge Wood a été on ne peut plus déloyale, et que les Canadiens de Glen's Falls condamnent une telle lâcheté de sa part.

4. Qu'il est de l'honneur du gouvernement actuel d'accorder l'amnistie telle que promise sous le ministère McDonald.

5. Que des remerciements soient votés à l'hon. Chapleau, qui s'est montré si dévoué à la cause des Métis.

6. Que ces résolutions soient publiées dans les journaux canadiens-français des Etats-Unis, et que La Minerve et le Nouveau Monde de Montréal soient priés de reproduire.

Prof. J. O. D. BONDY, Prés.
ARTHUR VINETTE, Sec.
Comité: J. O. Beaudoin, J. E. Rhéaume, Félix Rainville.

LA GUERRE.—Le Journal de Genève énumérait l'autre jour les millions engloutis, depuis quelques années, dans de sanglantes entreprises. Selon le rapport présenté à l'Assemblée nationale, les frais de la dernière guerre déclarée par la France à l'Allemagne, s'élèvent pour la première de ces puissances, à 9 milliards 288 millions de francs. La guerre a donc absorbé, en une seule fois, plus de cinq fois un fort budget annuel. Si maintenant on défalque de ces 9 milliards 288 millions les deux budgets de la guerre calculés à un taux normal pour les deux années 1870 et 1871 il reste une somme de 7 milliards 912 millions, somme comparativement modérée quand on pense à la longueur de la guerre et à l'acharnement avec lequel elle a été conduite, en même temps qu'à l'entretien de plusieurs centaines de mille hommes de troupes allemandes sur le territoire ennemi.... Le coût exact de la guerre, pour l'Allemagne n'a jamais été connu; le chancelier a accusé pour les dépenses de la confédération du Nord, la somme de un milliard 148 millions de francs. La guerre du Brézil et du Paraguay a coûté plus de trois milliards; la guerre de la sécession en a coûté douze, le même chiffre, à vingt millions près, que les guerres de l'Angleterre contre Napoléon Ier. La campagne de Crimée a coûté près de cinq milliards à la Russie. Réunissez tous ces milliards et pensez à ce qu'on aurait pu faire, comme routes, comme canaux, comme chemin de fer, avec ce total vertigineux. Tout cet argent qui s'est enfui en fumée eût suffi au bonheur d'une ou deux générations. Cela est banal à dire, nous le savons, mais qu'y a-t-il de plus banal que la vérité. Ajoutons que, d'après le Journal de Genève, l'indemnité de guerre imposée à la France est la plus forte que jamais un peuple ait eu à payer. Quand la Gaule fut conquise par les Romains, elle dut payer une contribution qu'on peut évaluer, suivant la valeur de l'argent telle qu'elle est de nos jours, à environ 6 millions 500,000 francs. La France, 1815, fut imposée par les alliés de 750 millions. L'Autriche a payé à la Prusse, en 1866, 20,000 millions d'écus, soit 75 millions de francs. Il y a de cela quarante ans, Robert Peel a dit: "Si, en Angleterre, sur dix hommes qui gagnent il y en a cinq qui font des économies, en France, sur dix il y en a neuf." C'est cette richesse des particuliers qui a permis à la France de payer tous ces milliards sans que le marché en ait été autrement ébranlé; tandis que l'Allemagne, qui les a reçus, en ait éprouvé une crise monotaire fort douloureuse.

Un curieux procès vient d'être jugé à Londres devant la cour du vice-chancelier. L. M. le roi d'Italie, réclamait une somme de 45,000 livres sterling en annuités de la Banque d'Angleterre. Ces annuités étaient au nom de M. F. Adolphe Rouillier, domicilié à Chelles (Seine-et-Marne), mais on avait que ce n'était qu'un fidéicommis. En 1848 avait été institué en Sicile un Parlement révolutionnaire, et ce Parlement forcé de se dissoudre en 1849, avait confié les fonds dont il disposait à M. le baron de Friddani. Ce dernier les déposa à la Banque de France, mais en même temps il fit faire à Paris un acte notarié déclarant que M. Rouillier n'était que dépositaire et que les fonds et les intérêts étaient la propriété de la "Sicile libre et indépendante, représentée par son Parlement national." M. Rouillier, était institué exécuteur testamentaire du baron de Friddani et en 1856, il plaça les fonds en annuités de la Banque d'Angleterre, en prenant les mêmes précautions que M. de Friddani pour faire constater le fidéicommis. Les frères du baron de Friddani, ayant réclamé cet argent, il y a eu procès, d'abord devant une cour de Sicile, qui reconnut le roi d'Italie comme légitime propriétaire, puis devant la cour de Paris, qui déclara exécutoire le premier jugement, enfin, le 5 novembre dernier, la cour du vice-chancelier à Londres a ordonné que les fonds seraient remis à l'ambassadeur du roi d'Italie, sous déduction des frais faits par M. Rouillier.

Z....., le cabotin, reprochait à un de ses camarades de planches nouvellement marié le tort qu'il avait de se disputer aussi souvent avec sa femme.

—Tu es d'autant plus inexcusable, lui disait-il, que vous ne faites qu'un à vous deux.

—Nous ne faisons qu'un? Je voudrais bien te voir nous écouter quand nous nous battons! tu croirais que nous sommes dix.

—Il rit, il fut désarmé.

Un voleur entre dans la chambre d'un domestique encore au lit;

—Si tu bouges, tu est mort.

—Du tout: si je bouge, c'est une preuve que je suis vivant.

Nouvelles Etrangeres.

FRANCE.

Paris, 3 décembre.—Le journal radical, La République Française, dit que la plus grande confusion règne parmi les divers partis, tant de la droite que de la gauche. On considère la dissolution comme imminente.

Le message du président McMahon a été lu cette après-midi à l'assemblée. Le président dit: "L'ordre a été maintenu dans tout le pays. Les relations avec les autres gouvernements sont d'un caractère amical et ne laissent rien à désirer. La France s'est montrée tout à fait déterminée à respecter les traités et a gagné la confiance de ses voisins. La position financière du pays s'est améliorée d'une manière sensible. Les produits agricoles ont atteint un chiffre élevé et dépassent toute prévision. Le président insiste fortement sur la nécessité d'une législation définie au sujet des pouvoirs constitutionnels. Le pays vous demande de garantir, par des mesures sages, l'action régulière des pouvoirs publics. J'espère que vous étudierez ces graves questions et que vous comprendrez la responsabilité qui vous incombe. Je continuerai l'œuvre de la défense sociale et de la restauration nationale, et pour cela j'ai besoin du support d'hommes de bonne volonté, d'hommes qui travaillent à la cause sacrée de la patrie plutôt qu'à leurs intérêts personnels. Je demande leur support au nom de la France, dont je ne cherche que la prospérité et la grandeur. Rien n'abattra mon courage dans l'accomplissement de mes devoirs. Je saurai me tenir à la hauteur de la position dans laquelle vous m'avez placé et ferai tous mes efforts jusqu'au dernier moment pour faire respecter la loi."

Le chef carliste Lozano, capturé sur un train en destination pour Cordona, a été fusillé hier à Albaceta, ayant été trouvé coupable d'assassinat et de vol.

Paris, 4 décembre.—La Presse, organe du parti républicain, prétend que le message du président de l'assemblée est dirigé contre les légitimistes, tandis que la presse conservatrice pense qu'il est dirigé contre les radicaux. En général, le message du président a produit sur le public une impression favorable.

Paris, 6 décembre.—L'assemblée nationale discute depuis deux jours le projet de loi qui veut que l'académie n'ait plus de contrôle sur les maisons d'éducation. Parmi les orateurs qui ont pris la parole on remarque Mgr. Dupanloup et M. Challemel. Mgr. Dupanloup, dans ses remarques, a déclaré que si l'état était en danger on devait l'attribuer aux actes de ceux qui ont favorisé l'assassinat de l'archevêque de Paris. Cette observation a produit une grande excitation dans l'assemblée. M. Challemel a répondu à Mgr. Dupanloup et accusé sa grandeur de mettre trop de fiel dans son discours. Le bill a subit sa seconde lecture par un vote de 33 contre 133. Les députés de la gauche se sont assemblés aujourd'hui et ont résolu de demander la dissolution immédiate de l'assemblée. Cependant, après une discussion assez longue, les idées de Jules Favre ont prévalu, c'est-à-dire qu'il est préférable de permettre la discussion des lois constitutionnelles et d'attendre le résultat qui, sans aucun doute, amènera la défaite du gouvernement. Les différents partis de la gauche s'unirent alors pour voter la dissolution de l'assemblée.

Paris, 7 décembre.—Des informations bien accréditées nous apprennent que le maréchal de McMahon formera, vers la fin de janvier, un nouveau ministère décidé à soutenir les bills constitutionnels. Le duc de Broglie serait l'un des membres du nouveau cabinet. On donne comme prochaine la résignation du général Cissey, ministre de la guerre.

ITALIE.

Rome, 3 décembre.—La chambre des députées a passé unanimement une résolution en faveur de l'octroi pour la pension à Garibaldi.

BELGIQUE.

Bruxelles, 3 décembre.—Vermesh, exéditeur du Père Duchesne, journal officiel de la Commune, a reçu l'ordre de quitter la Belgique. Allusion à la persécution cruelle que souffrent maintenant les chrétiens et qui fait beaucoup de martyrs en Cochinchine et au Tong King, le Saint Père a également en vue la persécution que le gouvernement turc fait aux catholiques.

ALLEMAGNE.

Berlin, 6 déc.—Le Reichstag a engagé aujourd'hui la discussion sur l'estimé du bureau des Affaires Etrangères. Le député ultramontain Windhurst a fait un long discours. Il a attaqué le gouvernement pour avoir supprimé la légation du Vatican et déclaré que cette demande ne séparait pas les catholiques Allemands du Pape.

Le prince Bismarck dit aussi qu'en lisant le rapport du dernier débat de la chambre, il avait découvert qu'il devait retirer les sentiments conciliatoires qu'il avait exprimés, parce qu'il ne voulait pas s'exposer à une méprise. L'Allemagne reconnait le Pape comme le chef de l'Eglise Catholique, mais n'a besoin de légation au Vatican. Si on a besoin de négocier avec le Pape, l'ambassadeur en Italie pourrait s'acquitter de cette tâche. Tant que le Pape pressera le clergé catholique de violer les lois de l'Etat où il vit, les relations diplomatiques entre lui et l'Allemagne seront inutiles. Le Vatican a souhaité la victoire de la France dans la dernière guerre.

ESPAGNE.

Santander, 7 déc.—Dorregarry mandé au quartier général de l'armée carliste, a été nommé commandant général de l'armée centre. Le maréchal Serrano, prémédite une attaque contre les forces de la Navare.

Le professeur White, champion nageur, consentait récemment à se noyer pour mettre à l'épreuve sa théorie de résurrection, au bénéfice de la Société Humanitaire de Londres, dont les membres étaient présents à l'expérimentation. Après avoir émis certaines règles pour tenir une personne noyée dans l'eau, il plongea dans la rivière et resta sous l'eau assez longtemps pour être partiellement noyé. Son fils plongea ensuite après lui et le ramena à la surface dans le plus complet état d'inanition, en adhérant strictement aux principes que son père lui avait exposés. Le corps inanimé fut ensuite confié à l'un des officiers de la Société Humanitaire, qui le soumit au traitement recommandé. La société eut la satisfaction de voir revivre M. White et retourner à l'eau, peu de temps après, sans conséquences contrariantes. C'est ainsi que cet homme courageux a prouvé sa théorie au risque de sa vie.

Lyon va posséder bientôt une forteresse auprès de laquelle le mont Valérien ne sera qu'une taupinière. C'est au nord-ouest de la ville, sur le sommet de mont Verdun, que sera établie cette sentinelle avancée, qui dominera toute la vallée de la Saône jusqu'à Villefranche. Les formidables canons qui seront placés derrière les remparts de cette citadelle pourront balayer, en outre, le plateau de la Bresse, la vallée de l'Azergue, le col de Limonest, les routes et les chemins de fer de Montbrison et de Paris par le Bourgogne et le Bourbonnais. Ce fort est appelé, d'ailleurs, à faire partie de tout un système de défense qui protégera le confluent du Rhône et de la Saône (qu'on a nommé avec raison la clef du Midi) contre toute attaque si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous pouvions voir un jour encore la fumée des camps ennemis.

"Qu'est-ce qu'un billion?" La réponse est bien simple: c'est un million de millions. Cela s'écrit bien vite et se prononce encore plus vite; mais personne n'est capable de le compter. Vous pouvez compter 160 ou 170 à la minute; mais, supposons que vous pourriez compter jusqu'à 200, vous auriez 12,000 à l'heure, soit 228,000 par jour, et 105,120,000 par année. Supposons qu'Adam ait commencé à compter au premier jour de son existence, qu'il ait continué de vivre et compter jusqu'aujourd'hui, il n'aurait pas fini de compter un billion avec l'âge que l'on attribue à la terre. Pour compter un billion, il faudrait 9,512 ans 312 jours 5 heures et 20 minutes dans les conditions ci-dessus. En supposant qu'on accorde à un 12 heures par jour de repos pour manger et dormir à un pauvre compteur, il lui faudrait 12,025 années 315 jours 10 heures et 45 minutes.

Savez-vous combien la terre porte d'habitants? Non, très probablement? Désirez-vous le savoir? Oui, sans aucun doute. Lisez donc ces lignes d'une excellente feuille scientifique, la Nature:

On a compté 300,530,000 en Europe, 798,220,000 en Asie y compris la Malaise, 303,300,000 en Afrique, 84,542,000 en Amérique, 4,438,000 en Océanie. La population terrestre atteindra probablement au moins le chiffre d'un milliard et demi à la fin du siècle. Il n'y a qu'à se réjouir de cette progression, preuve d'une augmentation de bien-être et de la durée de la vie moyenne, et source à son tour de surcroît de prospérité, car Leuwenhœck calculait déjà en 1772, que si toute la terre était peuplée et cultivée comme les Pays-Bas l'étaient à cette époque, notre globe nourrirait plus de treize milliards.

Plusieurs manufactures de chaussures à Malborough, Mass., sont actuellement arrêtées.

Une bonne action se passe de confidents, une mauvaise action ne saurait se passer de complices.

Liste des lettres canadiennes non-reclamées au Bureau de Poste à Holyoke:

MESSIEURS.

Hilaire Anelittle,	Oliver Benoit,
Frank Guertin,	Orpha S. Renouf,
Gaboury Locany,	Marchetto Rivet,

DAMES.

Olembe Lavalley,

M. PRESCOTT, Maitre-de-Poste.

NAISSANCES.

En cette ville, le 13 courant, la dame de Joseph Champagne, une fille. Le 14 courant, la dame de Ludger Chaput, une fille.

A Québec, le 1er du courant, dame E. Moreau, une fille.

DÉCÈS.

A Iberville, le 9 courant, à l'âge de 14 ans, Azilda Lareau, fille de dame veuve Fre. Lareau.

A Québec, faubourg St. Jean, le 4 courant, à la résidence de son père, M. Epiphane Thibault, après une année d'une douloureuse maladie, soufferte avec calme et résignation, et muni de tous les secours de la religion, demoiselle Rosalie Thibault, âgée de 13 ans et 3 mois.

A St. Jean Port Joly, le 7 courant, à l'âge de 75 ans, M. Olivier Parant, père de feu messire L. Parant.

A Québec, le 6 courant, dame Scholastique Lacaille, épouse de Z. Benoit, écr., à l'âge de 53 ans. Le 6 courant, à l'âge de 73 ans, sieur Charles Robitaille, ancien cultivateur de la Pointe-aux-Trembles. Le 3 du courant, M. Léon Arel, âgé de 23 ans.

A St. Pierre, Rivière du Sud, le 9 du courant, à l'âge de 24 ans, dame Célina Beaulieu, épouse de M. Olivier Samson.

A Lévis, le 6 courant, à l'âge de 6 mois, Elie-Luc-Télesphore, enfant de M. C. Anold.

Au Manoir Seigneurial de St. Antoine de Tilly, le 25 ult., à l'âge de 32 ans, Sieur Charles Lefèvre, S. T. des Ecoles.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

ST. JEAN, 26 novembre, 1874.

Or fermé à	$111½
Greenbacks achetés à	89½
Greenbacks vendus à	89½
Argent dur, (escompte)	10
Traités d'or, do	¼
Change sterling à	4.87½
Exchange sur New York	9¼

MARCHÉ DE ST. JEAN.

ST. JEAN, 7 decembre, 1874.

	$ cts.		$ cts.
Fleur par quart	[illegible] 50	à	5 75
do do cent livres	[illegible]	à	2 75
do Bled-d'Inde, par cent livres	1 90	à	2 00
do de Sarasin, do	2 25	à	2 25
Avoine par 40 lbs	0 45	à	0 50
Orge par 56 lbs	0 80	à	0 90
Graine de lin, 60 lbs	1 40	à	[illegible]
do mille 50 lbs	2 50	à	2 00
Pois par minots	0 00	à	1 00
Bled de semence	1 60	à	2 00
Bled-d'Inde, 56 lbs	0 90	à	1 00
Sarrasin, 50 lbs	0 50	à	0 60
Patates, 60 lbs	0 30	à	0 40
Œufs par douzaine	[illegible]	à	0 25
Volailles par couple	0 50	à	0 60
Poulets do	0 20	à	[illegible]
Oies do	0 90	à	1 00
Dindes do	[illegible]	à	1 50
Pigeons do	0 00	à	0 00
Beurre frais par livre	0 25	à	0 30
do salé do	0 20	à	0 26
Saindoux do	0 15	à	0 20
Lard frais par 100 lbs	10 00	à	11 00
do Mess, par quart	00 00	à	24 00
Bœuf par 100 lbs	5 00	à	[illegible]
Foin par 100 bottes	5 00	à	[illegible]
Paille do	3 00	à	[illegible]
Bois à la corde	3 50	à	6 00

BULLETIN FINANCIER.

MONTREAL, [illegible] novembre 1874.

BANQUES.		Vendeurs.	Acheteurs.	Transactions.
Montreal,		183¾	183¼	
Marchands,	ex-d	121½	121¼	
Commerce,		136½	136	
Ontario,	ex-d	109	108½	
Toronto,	ex-d	186½	185½	
Royale Canadienne,	ex-d	96½	96	
Molson,		117	116	
Peuple,		[illegible]	[illegible]	
Métropolitain,		[illegible]	[illegible]	
Cité,		[illegible]	[illegible]	
Jacques-Cartier,		[illegible]	[illegible]	
DIVERS EFFETS.				
Cie. du Télég. de Montreal,		193¾	[illegible]	
Cie. du Gaz de la Cité,		134¾	134¼	

[illegible] bourse du matin, on a vendu 90 [illegible] Cie du Gaz de la Cité à 134¼, [illegible] à 134¼ 25 à 13[illegible]

BOURSE DE NEW-YORK.

NEW-YORK, 7 décembre 1874.

W. U. Telegraphe,	[illegible]
Adams Express,	108
American Express,	65¼
U. S. Express,	67¼ à 68¾
Pacific Mail,	40¾
New-York Central,	102
Harlem,	130
Erie,	27
Lake Shore,	[illegible]
Union Pacific,	58
Rock Island,	110¼
St. Paul,	39¼
Wabash,	36
Boston H. & Erie,	[illegible]
Ohio & Miss.,	32½
San Jose,	25
do prefer,	31½
Illinois Central,	100
Northern Pacific,	33¾
Or à midi,	110⅞

MARCHE BONSECOURS.

MONTREAL, 7 decembre, 1874.

Grains.

	$ cts.		$ cts.
[illegible]	[illegible]	à	1 10
Orge do	0 80	à	0 85
Avoine do	0 50	à	0 55
Sarrasin do	0 50	à	0 55
Graine de lin par minot	1 50	à	1 60
do [illegible]	[illegible]	à	3 15
Beurre.			
Beurre frais à la livre	[illegible]	à	0 32
do salé do	0 25	à	0 30
Volailles.			
Dinde (vieux) au couple	1 50	à	2 00
do (jeune) do	1 00	à	1 50
[illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Canards do	[illegible]	à	[illegible]
Poules do	0 60	à	[illegible]
Poulets do	0 25	à	0 40
Perdrix do	0 25	à	0 60
Pigeons do	0 17½	à	0 20
Lièvres do	0 17½	à	0 20
Viande.			
Lard au cent	9 00	à	9 50
Bœuf do	3 50	à	5 50
[illegible]	[illegible]	à	0 60
[illegible]	[illegible]	à	0 10
[illegible]	[illegible]	à	1 40
Œufs frais à la douzaine	[illegible]	à	0 40
Foin, 1ère qualité, par 100 bottes	9 00	à	10 00
Foin, 2ème qualité do	7 00	à	8 00
Paille, 1ère qualité do	5 00	à	6 00
Paille, 2ème qualité do	4 00	à	5 00

ACROSTICHES.

Les vents sont déchaînés et la tempête gronde.
On voit briller l'éclair sur l'océan du monde
Un malheureux esquif lutte contre les flots.
Il va périr hélas !.... Mais soudain un héros
Surgit du sein de l'onde, et sa main bienfaisante
Ramène le bateau sur la plage mouvante.
Il sauve l'équipage et pose l'aviron....
Errant depuis ce jour, il attache à son nom
La gloire d'un exploit que chaque jour augmente.

Trois Rivières, Juillet, 1874.

Rien n'abat ton noble courage ;
Il grandit avec les revers ;
Et je voudrais dans mon langage
Le redire à tout l'Univers !

Trois-Rivières, Juillet, 1874.

VARIÉTÉS.

Chacun se défend de rien faire par intérêt, et c'est l'intérêt qui fait tout faire.

La colère est à la fois le plus aveugle, le plus violent et le plus vil des conseillers.

On n'est jamais plus mécontent de ses amis que lorsqu'on a sujet de l'être de soi-même.

Les grands ambitieux et les misérables qui n'ont rien à perdre aiment toujours le changement.

L'éloquence du barreau ne doit être employée que pour le bon droit ; on doit se réjouir qu'il y ait peu d'avocats éloquents à notre époque.

On demande quatre choses à une femme ; que la vertu habite dans son cœur, que la modestie brille sur son front, que la douceur découle de ses lèvres et que le travaille occupe ses mains.

—Comment on faisait avaler une tranche de cheval à ses invités pendant le siége :

—Une aile de *poulain*, cher monsieur ?

Plainte bien juste et bien amère d'un auteur ulcéré dont les ouvrages sont peu recherchés :

—Je donne mes livres à tous mes amis, et je les retrouve toujours chez eux.

—Eh bien, de quoi vous plaignez-vous ?

—Leurs amis ne les leur volent pas !

—Dernièrement X., qui à épousé une jeune fille très riche et qui vit avec son beau-père, qui possède une très grande fortune, offrait à un de ses amis, dans une de ses propriétés, une fête superbe.

—Ce diable de X., disait quelqu'un à ce propos, il fait joliment les choses. Avez-vous vu sa dernière fête ? C'était splendide. Il avait fait illuminer tout son parc.

—Parbleu ! s'écrie A., c'est son beau-père qui éclaire !

—Une jolie coquille, dans un journal du soir, qui a reproduit un de nos échos d'hier. Nous avions dit ;

" Le premier qui fut roi fut un soldat heureux."

PRINCE NAPOLEON.

Et nous avons lu, dans le journal en question :

" Le premier qui fut roi fut un soldat *peureux*."

PRINCE NAPOLEON.

—Encore un mot de Rossini.

L'illustre maestro était l'ami d'un banquier mélomane, dont il s'amusait à flatter la manie.

Un jour celui-ci lui demande de lui donner sa photographie, avec une dédicace de sa main.

Rossini la lui donne immédiatement, ornée de ces mots :

"A monsieur X...., mon égal en musique."

Le banquier proteste.

—Vous exagérez, s'écrie-t-il. Comment, moi, votre égal en musique ?

—Dame, mon ami..... ze n'en fais plus !

VOL ADROIT.—La semaine dernière un vol adroit et audacieux en même temps à eu lieu à New Haven, dont les détails nous sont donnés par un ami.

L'homme de Police Badger était de guet comme à l'ordinaire ; en parcourant Jessoy street, vers minuit il remarqua une lumière dans l'orfévrie de Drayton et Foggs, et alla frapper à la porte.

Est-ce vous, police ? dit une voix du dedans.

"Oui," répondit Badger.

"Bien—c'est moi—all right ; il fait passablement froid, n'est-ce pas."

"Oui."

"Je pensais—J'étais justement à arranger le feu—bonsoir."

Badger répondit "Bonsoir" et continua son chemin.

Une heure après, en passant devant le magasin il vit encore la lumière et croyant que tout n'était pas bien, il se mit à frapper à coup redoublés à la porte.

"Holla, dit la voix au dedans, est-ce vous, police ?"

"Oui."

"All Right. Est-ce que vous ne voulez pas entrer vous chauffer ? Ce ne sera rien d'entrer pour quelques minutes."

La porte s'ouvrit et Badger entra, et trouva que l'homme du dedans paraissait être un vrai gentilhomme, et portait un surtout de toile.

"Approchez du poële, Police, dit-il.—Excusez-moi un instant."

L'homme prit une chaudière rempli de cendres et descendit à la cave pour la vider, et quand il revint, il se frotta les mains joyeusement et dit avec un fin sourire :

" Il fait froid, n'est-ce pas ?"

" Oui."

" Froid dehors et tranquille dedans. (Un autre sourire.) Des marchandises nouvelles pour le printemps, et on est obligé de se tenir les yeux ouverts. Ouvrage ennuyeuse que d'être obligé de guetter toute la nuit. Mais je trouve un peu de comfort en *ceci*. Ne voulez-vous pas m'aider un peu dans ma tâche. Vous verrez que c'en est du bon."

Badger en prit, et ayant essuyé ses lèvres et s'étant réchauffé les doigts encore une fois, il laissa le magasin et continua sa marche, étant bien sûr que tout allait bien au magasin de Drayton et Foggs.

Mais le lendemain amena de nouvelles révélations. Les bijouteries avaient été volés durant la nuit précédente pour la valeur d'àpeu près $6,000 de montres et bijoux, et quoique l'homme de Police, Badger, a le portrait du voleur photographié dans sa mémoire, le coquin adroit n'a pas encore été arrêté.

L'Avenir National.

CHEMIN DE FER DE LA RIVIERE CONNECTICUT.—Les trains pour passagers laissent Holyoke à 8 22 a m pour Brattleboro, Keene, Rutland, Burlington, White River Junction, Montpelier, St. Albans, Montréal, St. Johnsbury et Québec.

Laissent à 2 46 p m pour Brattleboro, Rutland, West River Junction et Keene.

Laissent à 8 26 p m (express avec chars à coucher) pour Rutland, St. Albans, Burlington et Montréal.

Laissent à 12 37, 2 02 et 5 10 p m pour Northampton.

Laissent à 7 12 pour Greenfield.

Laissent à 6 23, 8 25, 9 45 et 10 04 a m, 1 53, 4 30, 5 43 et 7 14 pour Springfield.

Laissent Springfield pour Holyoke à 8 00 et 9 10 a m, 12 15, 1 45, 2 30, 4 45, 6 45 et 8 20 p m.

J. MULLIGAN, Surin.

25nov

CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE CONNECTICUT.—Le et après lundi, le 18 mai, les trains laisseront comme suit :

Hartford à Saybrooke—Laissent Hartford pour Saybrooke, 7 05, 10 10 a m, 12 30, 3 55 and 6 10 p m. Pour New London, Norwich, Mystic, Stonington et Providence, 7 05, 10 00 a m, 12 30 et 3 55 p m. Pour New Haven, via Shore Line, 10 00 a m, 4 05 p m. Pour New York, via bateau à vapeur de la Pointe Saybrooke, 6 10 p m. Pour New Haven, via N. H., M. & W. R. R., 7 05 a m, 12 30 et 3 55 p m. Pour Willimantic, via N. H., M. & W. R. R., 7 05 a m, 10 00 a m et 3 55 p m.

Saybrooke à Hartford—Laissent Saybrooke Point pour Hartford et Way Stations, 3 50, 7 33 a m, 12 00, 3 37 et 6 58 p m. Laissent Saybrooke Junction, 7 45 a m, 12 15, 3 55 et 7 10 p m, communiquant avec les trains de Stonington, Mystic, Norwich et New London, arrivant à Hartford à 9 33 a m, 2 38, 6 11 et 9 23 p m, et de cette place communiquant avec les trains pour et arrivant à Springfield, 10 40 a m, 7 23 et 10 49 p m.

12n HIRAM FOWLER, Surint

CHEMIN DE FER DE BOSTON ET ALBANY.—Le et après lundi, le 20 juillet, 1874, les trains laisseront Springfield :

Pour Boston, 2 00 et 6 30 a m, [express], 7 15 et 11 30 [accommodation] 1 35 et 2 35 p m, [express], 4 00 p m, [accommodation], 8 10 p m, [express]; dimanche, 6 30 a m, [express]. Pour Boston, les lundis à 12 25 et 6 30 a m.

Pour Albany, 9 05 a m, [accommodation], 11 45 a m. [express], 12 15 et 6 30 p m, [accommodation], 8 30 p m, [express] Les trains de 11 45 a m, et 8 30 p m, communiquent à Albany avec les trains rapidee de New York Central et de la Rivière Hudson qui vont à Chicago en passant par Buffalo et le Pont-Suspendu. Sur le train de 11 45 a m, il y a un char palais, et sur le train de 8 30 p m, il y a un char dortoir qui va de Boston à Rochester. Les trains de 9 05, 11 45 et 12 15 p m, communiquent à Chatham avec ceux de Hudson. Ceux de 9 05, 11 45, 12 15 et 6 30 p m, communiquent à Pittsfield avec ceux de North Adams.

Un train spécial pour Westfield à 7 15 a m et 4 00 p m ; de retour à 9 00 a m et 5 30 p m.

Laissent Boston pour Springfield, 5 00, 7 00, 8 30 et 10 00 a m, 3 00, 5 00 et 9 00 p m.

Laissent Worcester pour Springfield, 6 45, 9 00, 9 55 et 11 20 a m, 4 30, 4 45, 6 50 et 10 35 p m.

Laissent West Brookfield pour Springfield, 7 47 et 10 05 a m, 12 03, 5 23, 5 50, 7 23 et 11 31 p m.

Laissent Palmer pour Springfield, 8 20, 10 38 et 11 07 a m, 12 32, 5 48, 6 25, 4 48 et 11 55 p m.

Laissent Albany pour Springfield, 2 00, 6 30 et 10 00 a m, 2 45 p m.

Laissent Pittsfield pour Springfield, 4 11 et 8 52 a m, 11 42 et 5 02 p m.

Laissent Chester pour Springfield, 5 10, 10 05 a m, 12 32 et 6 16 p m.

Laissent Westfield pour Springfield, 5 49, 9 00 et 10 50 a m, 1 08, 5 30 et 7 p m.

Pour Winchendon et stations intermédiaires sur le *chemin-de-fer de Ware*, 7 15 a m et 2 35 p m.

Le train de 6 30 a m allant à l'est, et celui de 8 28 p m allant à l'ouest, marchent tous les jours.

C. O. RUSSELL, Surintendant.